

*République Française*

*Département de l'Aveyron*

## ***Extrait du Registre***

### ***Des Délibérations du Conseil***

#### ***De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier***

Nombre de membres  
Afférents Conseil Communautaire : 38  
En exercice : 38  
Qui ont pris part à la délibération : 38

*Date de convocation : 16/04/2026*

Séance du 23 avril 2026

*L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois du mois d'avril à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Belmont-sur-Rance, sous la présidence de Monsieur Cyril TOUZET, Président.*

***Présents :*** Eloi ALBET, Monique ALIÈS, Jean-Louis CABANES, Yves CASTAN, Claude CHIBAUDEL, Franck COUDERC, Claire DEVIC, Michelle FONTANILLES, Philippe GIGANON, Eric HOULÈS, Jacqueline LAVABRE, Eva LE CHARPENTIER, Jean-François MAJOREL, Pierrette MENRAS-COT, Jean-Marc NEGRE, Adrienne PERRIER, Xavier PUECH, Vanessa RAMBIER, Viviane RAMONDENC, Nathalie RICARD, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Philippe ROQUES, Jean-Philippe SABATHIER, André SERIN, Serge SPATARO, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA

***En tant que délégué suppléant, était présent :*** Francis CULIÉ, Julien ESPITALIER, Christophe GARENC, Jean-Pierre MOULS, Benoît NOUVEL, Michel SIMONIN

***Excusés ayant donné un pouvoir :*** Sylvie BARDY à Monique ALIÈS, David MAURY à Patrick ROQUES

***Pierrette MENRAS - COT est désignée secrétaire de séance***

-----  
N°20260423\_073

**Objet : Ouverture de la piscine de Belmont-sur-Rance et de la piscine de Saint-Sernin-sur-Rance**

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire qu'il faut décider de l'ouverture des piscines du territoire, à savoir la piscine de BELMONT-SUR-RANCE et la piscine de SAINT-SERNIN-SUR-RANCE, pour la saison 2026.

Monsieur le Président propose d'ouvrir :

- La piscine de BELMONT-SUR-RANCE du 01/06/2026 au 30/08/2026 inclus, et,

- La piscine de SAINT-SERNIN-SUR-RANCE, à compter du 08/06/2026, avec une organisation comme suit :
  - o Ouverture aux scolaires : semaines 24 à 27 – 08 juin au 03 juillet 2026 inclus,
  - o Ouverture au public : les week-ends du 20 & 21 juin et du 27 & 28 juin 2026, puis 7/7 jours du 04 juillet au 30 août 2026 inclus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

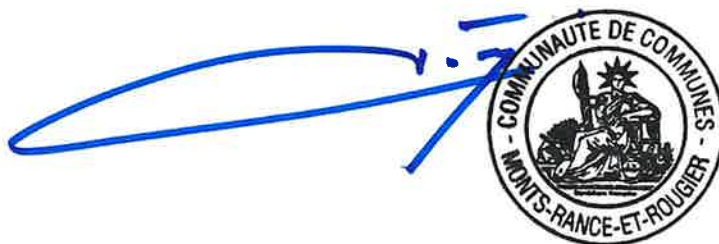
- **ACCEPTE** d'ouvrir la piscine de BELMONT-SUR-RANCE du 01/06/2026 au 30/08/2026 inclus, et,
- **VALIDE** les dates d'ouverture comme citées ci-dessus pour la piscine de SAINT-SERNIN-SUR-RANCE,
- **DONNE** tous pouvoirs à sa Présidente pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces décisions.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.*

*Pour extrait conforme,*

*Le Président,*

*Cyril TOUZET*



*Délais et voie de recours : conformément aux dispositions du code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de la « Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier » : ce recours gracieux interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau qu'à compter de ma réponse.*